

CANADA GAP ®

POURQUOI ET COMMENT Y ADHÉRER



Mylène Savard
Consultante et auditrice Agro-Alimentaire
Qualité-Salubrité Conseil inc.

POURQUOI Y ADHÉRER?

- Demander la certification en salubrité alimentaire au moyen du programme CanadaGAP est une décision volontaire et axée sur le marché.
- Le programme jouit d'un solide appui parmi les détaillants, des clients de services alimentaires et des transformateurs, dont Loblaws, Walmart, Metro, Sobeys, Costco et autres acheteurs.
- En 2017, le programme CanadaGAP a obtenu la pleine reconnaissance du gouvernement.
 - ❖ La pleine reconnaissance du gouvernement fait du programme un « système modèle » pour les participants qui doivent satisfaire aux exigences réglementaires fédérales.

Options de certification CanadaGAP

- Au 1^{er} avril 2022, CanadaGAP offre sept options de certification aux entreprises voulant obtenir une certification en salubrité alimentaire.

Deux types d'option offertes

Non reconnues par GSFI

- Option A1
- Option A2
- Option E
- Option F

Reconnues par GSFI

- Option B
- Option C
- Option D

Qu'est-ce que la reconnaissance de GFSI?

GFSI = Global Food Safety Initiative

IMSA = Initiative Mondiale pour la Salubrité des Aliments

GFSI est un cadre de référencement international qui **évalue les programmes de salubrité alimentaire selon des exigences** acceptées par des détaillants, des fabricants et d'autres parties prenantes.

GFSI examine à la fois les exigences techniques (guides de salubrité des aliments) et les règlements du programme de certification.

La reconnaissance de CanadaGAP par GFSI a été obtenue en 2010.

Les clients de nombreux participants au programme exigent qu'il soient certifiés en vertu d'un **programme reconnu par GFSI**.

Options de certification de CanadaGAP reconnues par GFSI

Option C

1. Entreprises de production, d'emballage ou d'entreposage
2. Audit annuel sur place
3. La certification requiert 100 % de conformité à toutes les exigences de la Liste de contrôle de l'audit CanadaGAP.

Option D

1. Entreprises de remballage et de commerce en gros.
2. Audit annuel sur place
3. La certification requiert 100 % de conformité à toutes les exigences de la Liste de contrôle de l'audit CanadaGAP.

Options de certification de CanadaGAP NON reconnues par GFSI

- Options A1, A2, E et F
- Ces options sont de bons choix pour les participants au programme dont les clients n'exigent pas la certification en vertu d'un programme attesté par GFSI.
- Les participants **doivent vérifier** auprès de leurs acheteurs et clients si les options de certification CanadaGAP non reconnues par GFSI leur sont acceptables.

Options A1 et A2

1. Entreprises de production, d'emballage ou d'entreposage
2. Audit sur place (4 ans fixe ou variable)
3. Pour obtenir la certification, il faut obtenir la note de 85 % et n'avoir aucune lacune menant à un échec automatique.
4. Satisfait aux exigences de reconnaissance du gouvernement du Canada.

Options E

1. Entreprises de production, d'emballage ou d'entreposage
2. Audit annuel sur place
3. Pour obtenir la certification, il faut obtenir la note de 95 % et n'avoir aucune lacune menant à un échec automatique.
4. Satisfait aux exigences de reconnaissance du gouvernement du Canada.

Options F

1. Entreprises de remballage, commerce en gros et de courtage
2. Audit annuel sur place
3. Pour obtenir la certification, il faut obtenir la note de 95 % et n'avoir aucune lacune menant à un échec automatique.
4. Satisfait aux exigences de reconnaissance du gouvernement du Canada.

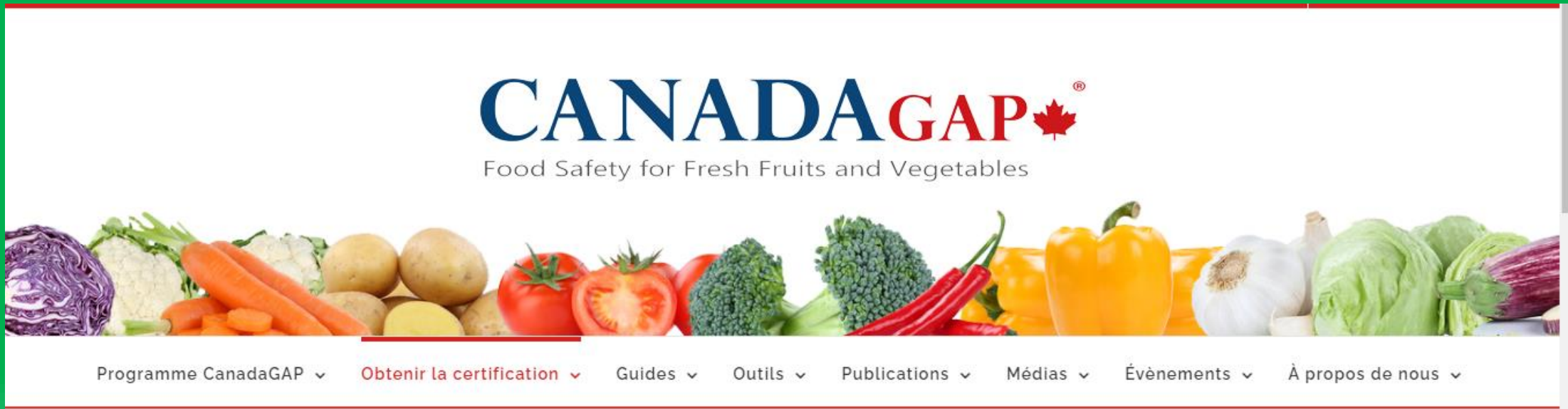
***TOUJOURS vérifier auprès de vos acheteurs et clients AVANT ***

Il est très important de s'assurer que vos acheteurs et clients accepteront une **certification non reconnue par GFSI.**

COMMENT Y ADHÉRER?

ÉTAPE 1: Vous rendre sur le site web de CanadaGAP

www.canadagap.ca



ÉTAPE 2: Onglet « Comment dois-je procéder »



CANADAGAP[®]
Food Safety for Fresh Fruits and Vegetables

Programme CanadaGAP ▾ Obtenir la certification ▾ Guides ▾ Outils ▾ Publications ▾ Médias ▾ Événements ▾ À propos de nous ▾

Comment dois-je procéder? ←

- Formulaire d'adhésion
- Processus d'audit et de certification
- Options pour la certification
- Coûts de certification
- Organismes de certification
- Entreprises certifiées
- Guide de gestion

Information sur COVID-19

Inscription (with checkmark icon)

Charger (with megaphone icon)

Dernières Nouvelles

FAQ (with question mark icon)

Dernières nouvelles

> (pas de titre)

février 18, 2022

> Opportunité de formation

en avril – Cours

d'introduction au

programme CanadaGAP

(EN LIGNE ET EN TEMPS

RÉEL)

février 17, 2022

> Avis de correction – version

9.0 des Guides de salubrité

Ce programme de certification est offert à toutes les entreprises qui ont besoin de prouver à leurs clients qu'ils respectent les guides du programme CanadaGAP®. Les participants au programme devront subir un audit effectué par une tierce partie et basé spécifiquement sur les guides.

1. La première étape en vue d'obtenir la certification CanadaGAP est de se procurer le Guide CanadaGAP spécifique à sa production. **(Télécharger.)**
2. Débutez la mise en oeuvre du programme.
3. Pour vous inscrire au programme de certification, téléchargez **le formulaire d'adhésion**.
4. Pour obtenir le coût d'un audit, vous devez contacter un ou les **organismes de certification** et discutez avec eux de leurs tarifs, ensuite indiquez votre choix d'organisme de certification sur le formulaire d'adhésion.
5. Afin de choisir l'option appropriée, il est important de s'assurer que vous comprenez les exigences de votre acheteur.
6. Soumettez le formulaire d'adhésion au bureau de CanadaGAP, accompagné du paiement des droits annuels liés au programme.
7. Nous vous recommandons de télécharger la **Liste de contrôle d'audit** avant de subir votre audit pour vous assurer que vous êtes bien préparé.
8. Pour obtenir d'autres renseignements, téléchargez un exemplaire de notre brochure intitulée « **En quoi consiste un audit?** ».

ÉTAPE 4: Compléter le formulaire d'adhésion

The image shows the CanadaGAP website header and navigation menu. The logo 'CANADAGAP' is prominently displayed at the top, with the tagline 'Food Safety for Fresh Fruits and Vegetables' below it. A banner of fresh produce is visible. The navigation menu includes 'Programme CanadaGAP', 'Obtenir la certification', 'Guides', 'Outils', 'Publications', 'Médias', 'Événements', and 'À propos de nous'. The 'Obtenir la certification' dropdown menu is open, listing several options: 'Comment dois-je procéder?', 'Formulaire d'adhésion', 'Processus d'audit et de certification', 'Options pour la certification', 'Coûts de certification', 'Organismes de certification', 'Entreprises certifiées', and 'Guide de gestion'. A red arrow points to the 'Formulaire d'adhésion' option. Below the menu, there are three main sections: 'Inscription' (with a checkmark icon), 'Télécharger' (with a download icon), and 'Dernières Nouvelles' (with a megaphone icon). A 'FAQ' section (with a question mark icon) is also visible. A yellow banner with the text 'RÉPONSE COVID-19' is partially visible behind the dropdown menu.



FORMULAIRE D'ADHÉSION

POUR LA CERTIFICATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME CANADAGAP¹

Veuillez retourner le formulaire dûment rempli, par la poste :

Programme CanadaGAP®
245, place Menten, bureau 312, Ottawa ON K2H 9E8

A. Coordonnées de la personne-ressource (Veuillez écrire en caractères d'imprimerie ou dactylographier.)

Nom légal de l'exploitation (tel qu'il paraîtra sur le certificat): _____

Nom de la ou des personnes responsables de l'exploitation : _____
(C-à-d., le producteur, l'emballleur, l'entrepositaire, le grossiste, le courtier, etc.)

Langue de correspondance: Français Anglais

Adresse postale et de facturation
(ou du siège du système de gestion du groupe, si la demande est pour l'option B) :

Rue : _____

Ville/Municipalité: _____ Province: _____ Code postal: _____

Tél. : () _____ - _____ Cell. : () _____ - _____

Télec. : () _____ - _____ Courriel : _____

Nom de la personne-ressource de salubrité des aliments
(s'il diffère) : _____

Tél. : () _____ - _____ Cell. : () _____ - _____

Télec. : () _____ - _____ Courriel : _____

Méthode de correspondance et de facturation préférée : Courriel Poste

Adresse à utiliser sur le certificat. Il doit s'agir de l'adresse municipale où se trouve votre exploitation
(par ex., cour principale de la ferme / poste d'emballage / bâtiment d'entreposage / champ où se
trouve la structure ou le puits) :

C. Options de certification (Consultez www.canadagap.ca pour de plus amples renseignements.)

Le paiement doit accompagner la demande d'adhésion. Veuillez libeller le chèque à CanAgPlus (N° d'inscription à la TPS/TVH : 851418533 RT0001)

Veuillez choisir (✓) l'une des options ci-dessous :
Les droits sont prélevés en dollars canadiens.

Option A1 : cycle d'audit de quatre ans (fixe) avec une
composante d'auto-évaluation et d'audit au hasard

- ◆ 620 \$ + TAXE* (Droits annuels liés au programme)
- ◆ Ajouter 50 \$ (contribution au CCH)²

Option A2 : cycle d'audit de quatre ans (variable) avec une
composante d'auto-évaluation et d'audit au hasard

- ◆ 620 \$ + TAXE* (Droits annuels liés au programme)
- ◆ Ajouter 50 \$ (contribution au CCH)²

Option B : certification de groupe - fournir les
renseignements supplémentaires ci-dessous

- ◆ Ajouter 50 \$ (contribution au CCH)² par membre du groupe

Option C: Audit annuel

- ◆ 275 \$ + TAXE* (Droits annuels liés au programme)
- ◆ Ajouter 50 \$ (contribution au CCH)²

Option D: emballage/commerce en gros/courtage – Audit
annuel :

(S'il y a combinaison d'options [options C et D], seuls les droits de
l'option D sont exigibles)

- ◆ 815 \$ + TAXE* (Droits annuels liés au programme)

***Veuillez ajouter la taxe en vigueur.**

Taux de taxe selon la province de
résidence :

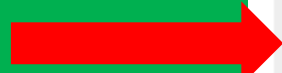
I.P.É., N.-É., N.-B. et T.-N.-L – 15 %
O.N. – 13 %
Autres provinces – 5%

ÉTAPE 5: Télécharger le guide, les registres et les annexes



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://www.canadagap.ca/fr/manuals/downloads/>. The page features the CanadaGAP logo and the tagline "Food Safety for Fresh Fruits and Vegetables" above a banner of fresh produce. A navigation menu includes "Programme CanadaGAP", "Obtenir la certification", "Guides", "Outils", "Publications", "Médias", "Événements", and "À propos de nous". The "Guides" dropdown menu is open, showing "À propos des guides" and "Guides à télécharger", with a red arrow pointing to the latter. A search bar is located on the right side of the page.

Cliquez sur le titre ci-dessous pour le PDF (version complète imprimable)	Voulez-vous voir les révisions de la version précédente?	Avis de correction	Registres Excel	PDF électronique remplissable	Date d'application
Annexes Version 9.0	Révisions des annexes version 8.0 à 9.0		S/O	S/O	1 avril 2021
Guide pour les fruits et légumes Version 9.0	Révisions du guide version 8.0 à 9.0	Avis de correction (Février 2022) Avis de correction (Juillet 2021)	Registres Excel	Guide remplissable pour les fruits et légumes	1 avril 2021



GUIDE DE SALUBRITÉ DES ALIMENTS POUR LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DE CANADAGAP®

REMARQUE : Un autre Guide est destiné à la production en serre

Cultures visées par le présent guide :

Production, emballage et entreposage :

Pommes de terre

Légumes-feuilles et crucifères (à l'exception des micropousses)

Légumes-feuilles : Laitues, épinards, fleurs comestibles, mesclun, mini-laitues, légumes-feuilles asiatiques, roquette, oignons verts, poireaux, bettes à cardes, choux frisés

Légumes pommés : Brocolis, choux-fleurs, choux, choux de Bruxelles, radicchio, choucraves, laitues (Iceberg, Romaine, etc.)

Feuilles de plantes-racines : Endives, feuilles de pissenlits, feuilles de betteraves, feuilles de navets, mâche

Fines herbes fraîches : Persil, coriandre, aneth, etc.

Pétioles (pieds/branches) : Céleri, fenouil, rhubarbe

Petits fruits

Fraises, framboises, mûres, bleuets (en corymbes et sauvages), canneberges, amélanches, cassis, gadelles et autres (groseilles, sureau, camerises, etc.)

Fruits de verger et de vigne

Fruits à pépins : pommes, poires, coings

Fruits à noyaux : pêches, prunes, abricots, nectarines, cerises (aigres et douces) et baies d'argousier

Fruits de vigne : raisins, kiwis

Légumes combinés

Asperges, maïs sucré, légumineuses (fèves et pois) et artichauts

Légumes-racines et légumes à bulbes : Ail, betteraves, carottes, oignons, radis, panais, rutabagas, navets, échalotes, topinambours et autres (raifort, patates douces, etc.)

Légumes-fruits : Poivrons, aubergines, melons, citrouilles, courges, concombres, tomates et okra

Remballage, commerce en gros et courtage :

Fruits et légumes frais

CANADAGAP 

245, place Meriten, bureau 312
Ottawa, Ontario, Canada K2H 9E8

Version 9.0

2021

Manuel CanadaGAP

- 24 sections
- Registres A à V (annuel, mensuel, hebdomadaire, en continu)
- Annexes A à X (informations supplémentaires)

Merci!

Pour me joindre:

Mylène Savard
St-Rémi, QC

Cell: 514-863-9657

Courriel:
qualite-salubrite@outlook.com

